PROCEDURE

Première phase de dépôt des demandes d'aide à la réduction de la production de lait de vache livré dans le cadre du règlement délégué UE n° 1612/2016

Afin de réduire la production laitière communautaire fin 2016-début 2017 pour améliorer les marchés, la Commission Européenne a adopté un règlement pour indemniser à hauteur de 14 cts/Kg (environ 144 €/1000 litres) les **producteurs** volontaires pour diminuer leurs livraisons **de lait de vache** pendant 3 mois. Ces derniers peuvent déposer des demandes qui doivent parvenir à FranceAgriMer le 21 septembre à midi au plus tard pour la première période de dépôt.

La France a décidé d'apporter un complément à cette aide avec les fonds européens mis à sa disposition dans le cadre du règlement délégué (UE) n°1613/2016 du 8 septembre 2016 et des fonds nationaux additionnels à hauteur de 10 cts/Kg pour les premiers 5% de réduction de la production.

Les demandes doivent être déposées uniquement de manière dématérialisée :

Soit, pour les producteurs individuels qui déposent directement, en déposant sur le site :
https://portailsve.franceagrimer.fr/sve-presentation/vues/publique/choix-theme.xhtml?idTheme=226

le formulaire électronique disponible à l'adresse http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait/Aides/Aides-de-crise/Aide-a-la-reduction-de-livraison-de-lait-de-vache dument complété (modalités détaillées au point 3 a ci-dessous);

Soit, pour les coopératives ou organisations de producteurs (OP) mandatées, en regroupant les demandes de leurs adhérents dans un fichier excel au format défini par FranceAgriMer à envoyer à l'adresse mél fournie par FranceAgriMer (modalités détaillées au point 3 b ci-dessous);

Ce premier dépôt de demandes correspondra à des engagements de réduction pour le dernier trimestre 2016 par rapport au dernier trimestre 2015 (période de référence). Si l'enveloppe de 150 M€, pour l'ensemble de l'UE, consacrée à cette mesure n'est pas entièrement consommée à l'occasion de ce premier dépôt, des demandes pourraient être à nouveau déposées en octobre, novembre puis décembre 2016, pour des réductions qui pourront être effectives jusqu'en mars 2017. Toutefois, les producteurs qui auront déposé une demande d'aide au titre de la 1ère phase ne pourront déposer une autre demande qu'au titre de la 4e phase, si le budget restant le permet.

1 - Modalités de dépôts des demandes

- **<u>Le dépôt des demandes est entièrement dématérialisé :</u>**

⇨ Toutes les demandes individuelles doivent être saisies et transmises sur le site de FranceAgriMer conformément aux instructions détaillées au point 3 a
⇨ Aucune demande manuscrite n'est recevable
⇨ Aucune demande réceptionnée par voie postale ou coursier n'est recevable
⇨ Toute demande ne respectant pas la procédure ci-dessous sera considérée comme inéligible.

- **<u>2 possibilités de déclaration :</u>**

Un producteur <u>non</u> adhérent à une coopérative ou à une organisation de producteurs doit faire lui-même une demande individuelle.

Un producteur adhérent à une coopérative ou à une organisation de producteurs peut lui demander de faire sa demande en son nom.

- **demande individuelle** : le producteur dépose lui-même une demande d'intention de réduction de livraison à l'aide du formulaire requis

- **demande collective : la coopérative ou l'organisation de producteurs dépose auprès de FranceAgriMer un fichier excel sous un format requis regroupant les demandes d'intention de réduction de livraison de ses adhérents qui l'ont mandatée.**

- Si la structure de l'exploitation a évolué entre le 1er octobre 2015 et le 30 septembre 2016 (exemples : départ d'un associé, scission d'une société, …) et que les données de livraisons au titre du 4e trimestre 2015 doivent être corrigées pour en tenir compte. **Le producteur doit déposer une demande individuelle et ne pourra donc pas confier de mandat à sa coopérative ou son OP.** Dans cette situation, le producteur doit être en mesure, suite à la demande de toute autorité compétente, de justifier les données de livraisons déclarées par tout document probant.

  Dans le cas où l'exploitation qui demande l'aide à la réduction de la production a fait l'objet d'une modification de structure intervenue à compter du 1er octobre 2016 et impactant la production de lait de vache de l'exploitation, aucune aide ne pourra être versée.

La demande doit être faite en litres. FranceAgriMer se chargera de la conversion en kilogrammes à l'aide du coefficient de 1,03 Kg / l fixé dans le règlement.

Une seule demande doit être déposée pour une même production livrée à un même acheteur de lait.

2 - Conditions d'éligibilité

- Le producteur doit posséder un **SIRET actif** pour déposer sa demande.

- Seules les demandes des producteurs de lait de **vache** ayant effectué des livraisons en **juillet 2016** sont éligibles.

⇨Les volumes de lait d'autres espèces (chèvre, brebis, etc) et les volumes commercialisés en vente directe sont inéligibles.

- **Seuil et plafond**
  - La réduction minimale éligible est de 1500 kg, soit 1457 L
  - La réduction de livraison pour laquelle l'aide est demandée correspond au maximum à la moitié du volume livré sur la période de référence

3 - Instructions détaillées

A - Demandes individuelles

- **Téléchargement du formulaire**

La demande doit être réalisée **uniquement** avec **le formulaire** mis à disposition par FranceAgriMer en version pdf inscriptible.

Ce formulaire doit être

- téléchargé à l'adresse suivante :

http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait/Aides/Aides-de-crise/Aide-a-la-reduction-de-livraison-de-lait-de-vache

- Enregistré sur l'ordinateur du demandeur avant de le compléter ;
- Complété et sauvegardé sur l'ordinateur du demandeur

(Cliquez en haut à gauche sur « fichier » puis « enregistrer sous » → sélectionnez un emplacement sur votre ordinateur puis renommez le fichier → cliquez sur « enregistrer »).

Complétude formulaire

***Il est important de lire le formulaire en entier avant de le remplir*.**

- Le formulaire ne doit pas être imprimé pour être complété à la main.
- Le formulaire doit obligatoirement être complété directement sur un ordinateur.
- Les champs à renseigner apparaissent cerclés de rouge sur le formulaire.
- Certains champs sont contrôlés par le formulaire ce qui signifie que si vous ne respectez pas le format ou les règles d'éligibilité, un message d'alerte apparaîtra.

Liste des champs :

Champs du formulaire	Actions à faire	Points de vigilance
SIRET	Saisir SIRET du siège producteur **Le SIRET doit être actif**	Le SIRET doit contenir 14 chiffres Ne pas mettre d'espace ou de caractères spéciaux entre les groupes de chiffres.
PACAGE	Saisir PACAGE du siège producteur	Le PACAGE doit contenir 9 chiffres Ne pas mettre d'espace ou de caractères spéciaux entre les groupes de chiffres.
Forme juridique	Choisir la forme juridique de la société	Liste déroulante dans le formulaire
Raison sociale (en cas de forme sociétaire, y compris forme juridique) **ou NOM de famille puis prénom (en cas d'entreprise individuelle):**	Saisir la raison sociale du producteur ou le nom de famille puis le prénom du producteur individuel	Doit contenir la forme juridique en cas de forme sociétaire. Doit contenir le prénom en seconde position cas de forme individuelle
adresse	Saisir l'adresse du siège de l'exploitation	N° de rue, libellé rue, lieu dit le cas échéant
CP	Saisir le code postal du siège de l'exploitation	5 chiffres obligatoirement
commune	Saisir la commune du siège de l'exploitation	

Nom	Saisir le nom de la personne à contacter en cas de besoin	
Prenom	Saisir le prénom de la personne à contacter en cas de besoin	
Fixe/mobile	Saisir le(s) numéro(s) de téléphone personne à contacter en cas de besoin	
mèl	Saisir l'adresse électronique de la société ou du producteur individuel L'adresse sera aussi demandée lors du dépôt électronique du formulaire (cf point suivant)	Bien vérifier la saisie de cette adresse.
Coordonnées des acheteurs en 2015 et 2016	**Saisir le numéro d'identifiant de l'acheteur figurant en annexe du présent guide de procédure**	
Volume A en litres- Livraisons effectives sur la période de référence du 01/10 au 31/12/2015	**Renseigner les livraisons effectives du 01/10 au 31/12/2015** **Volume total en litres de lait de vache livré** par le producteur sur la période de **référence** : **octobre novembre décembre 2015**	En litres impérativement. La conversion en kg sera faite par FranceAgriMer Il s'agit des volumes de lait qui ont été payés par votre ou vos acheteurs pour cette période. Les ventes directes et le lait d'autres espèces sont exclues
Volume B en litres- Prévisions de livraison du 01/10 au 31/12/2016	**Renseigner le volume prévisionnel qui sera livré du 01/10 au 31/12/2016** **Volume total en litres de lait de vache** que le producteur **prévoit de livrer** sur la période **octobre novembre décembre 2016**	En litres impérativement. La conversion en kg sera faite par FranceAgriMer
Volume C en litres- réduction de livraison pour laquelle une aide est demandée	Volume total en litres **de réduction de livraisons** de lait de vache sur la période **octobre novembre décembre 2016 pour lequel le producteur demande une aide**	En litres Ne peut être inférieur à 1457 L (équivalent à 1500kg) , Sera plafonné à 50% de A
Boutons à cocher	Cocher la case concernant l'autorisation de fourniture des justificatifs nécessaires à l'instruction du dossier	Par défaut, l'autorisation est donnée à l'acheteur de lait. Si le producteur choisit de fournir lui-même ses données de livraisons pour la période de référence et juillet 2016, il doit cocher le deuxième bouton.
Case à cocher	Cocher la case dans le cas d'une évolution de la structure de l'exploitation après le 1er octobre 2015	Dans ce cas, le producteur doit indiquer en A ses livraisons corrigées et joindre les documents justificatifs

- **Enregistrement du formulaire**

Après avoir renseigné tous les champs du formulaire, celui-ci doit être enregistré en format pdf sur l'ordinateur du demandeur pour être télétransmis ensuite à FranceAgriMer.

- **Télétransmission du formulaire à FranceAgriMer**

Ce formulaire en format pdf doit être déposé sur le site de saisine par voie électronique (SVE) de FranceAgriMer à l'adresse suivante :

https://portailsve.franceagrimer.fr/sve-presentation/vues/publique/choix-theme.xhtml?idTheme=226

Sélectionnez le thème « **AIDE UE à la réduction de production laitière livrée** »

ATTENTION : vous ne pouvez effectuer cette opération qu'une seule fois, respectez attentivement la procédure. Si par erreur, vous déposez votre formulaire à 2 reprises, seul le deuxième dépôt sera pris en compte.

- saisissez votre SIRET :

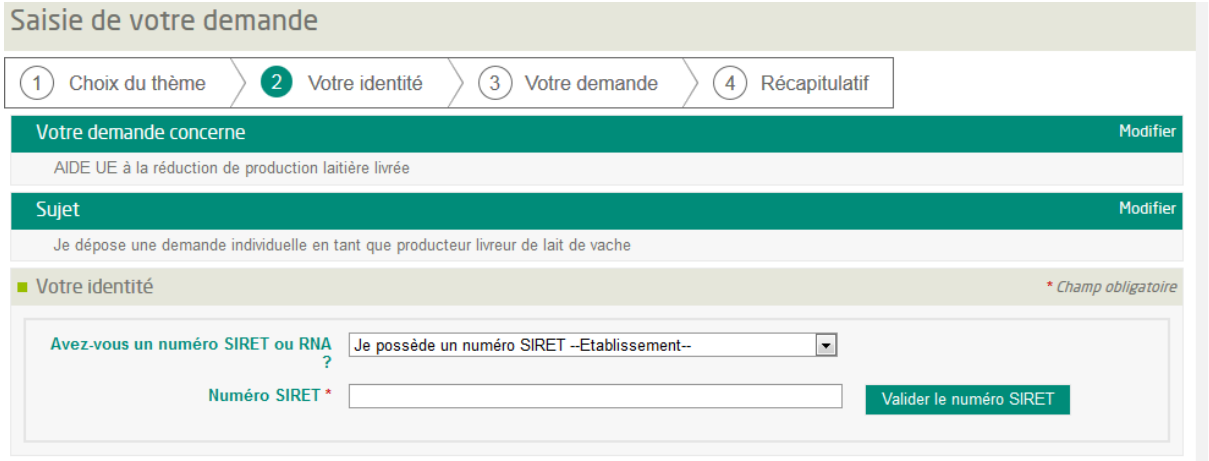

Attention :

- le SIRET doit être un SIRET actif sinon le dépôt sera impossible. Il est automatiquement contrôlé. Vérifiez que les informations affichées pour l'identification du demandeur sont les bonnes.
- le SIRET renseigné sur le formulaire PDF doit être identique à celui renseigné sur cette page.

- saisissez votre adresse électronique deux fois

Cette adresse sera utilisée pour accuser réception de votre dépôt ET pour vous notifier l'autorisation de réduction de livraison dans les 7 jours ouvrables après la date limite de dépôt.

Si votre saisie est incorrecte vous ne pourrez pas recevoir cette notification et vous ne saurez pas si votre demande est acceptée ou refusée.

AUCUN courrier ne sera envoyé et aucune réexpédition de courriel ne sera effectuée.

- cliquez sur « étape suivante »
- complétez votre demande en joignant le formulaire rempli que vous avez enregistré sous format pdf sur votre ordinateur :

  - recherchez ce formulaire que vous avez enregistré sur votre ordinateur en format pdf en cliquant sur « parcourir » (sélectionner le bon fichier sur votre ordinateur puis cliquez sur « ouvrir »)

  - vérifiez que le document apparait bien dans la liste des pièces jointes

Pour les producteurs qui ont choisi de communiquer leurs données de livraison pour la période de référence et juillet 2016, il convient de joindre tous les justificatifs nécessaires en **cliquant sur « Parcourir » autant de fois qu'il y a de documents à transmettre**.

- recopiez les caractères de l'image comme demandé
- cliquez sur « étape suivante ». Attention, le bouton « étape suivante » n'apparaît que si la ou les pièces a (ont) bien été jointe(s).
- consultez le contenu de la demande (vérifiez que votre formulaire en format pdf est bien joint ainsi que les éventuelles pièces justificatives jointes)
- cochez la case « j'accepte les conditions générales d'utilisation »
- cliquez sur « valider la demande » et accédez à cette page

Vous recevez alors un accusé d'enregistrement du type

Contact FranceAgriMer <ne-pas-repondre@franceagrimer.fr>

Accusé d'enregistrement de votre demande. Ticket #1414 (13000636400017 ETABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L AGRICULTURE E

Bonjour,

Votre demande déposée le 18/08/2016 à 15:37:12 porte le ticket n° #1414. Récapitulatif de votre message :

Thématique sélectionnée : AIDE UE à la réduction de production laitière livrée > Je dépose une demande individuelle en tant que producteur livreur de lait de vache > >

---

x

- Référence à un dossier :
- Pièce jointe : CERFA.pdf

Votre demande est bien prise en compte.

Cordialement,

FranceAgriMer

==========
Ce message est envoyé automatiquement, merci de ne pas y répondre.
==========

<u>- Cet accusé ne valide en aucun cas la complétude et l'éligibilité de la demande.</u>
<u>- Si aucune pièce jointe n'est indiquée votre demande ne peut être validée,</u>
<u>- Si vous ne recevez pas ce courriel vérifiez dans les courriers indésirables et SPAM</u>
<u>- Si vous n'avez rien reçu c'est que l'adresse courriel déclarée précédemment n'était pas la bonne.</u>

- **<u>Notification d'autorisation</u>**

FranceAgriMer indiquera sur l'adresse électronique déclarée sur le portail SVE la réduction de livraison susceptible de faire l'objet d'une aide, le cas échéant après application au plan communautaire, d'un stabilisateur, dans les 7 jours ouvrables après la date limite de dépôt.

Si votre l'adresse électronique renseignée est incorrecte vous ne pourrez pas recevoir cette notification et vous ne saurez pas si votre demande est acceptée ou refusée.

AUCUN courrier ne sera envoyé et aucune réexpédition de courriel ne sera effectuée.

B - Demandes collectives par la coopérative ou l'organisation de producteurs mandatées

- **Un producteur peut mandater** sa laiterie à condition qu'il s'agisse d'une coopérative, ou, le cas échéant, son organisation de producteurs pour faire sa demande en son nom.
- **Le mandat à compléter par le producteur est disponible directement auprès de sont acheteur de lait ou de l'organisation de producteurs.**

Aucun mandat ne doit être déposé sur le site de FranceAgriMer.

Si la structure de l'exploitation a évolué après le 1er octobre 2015 (exemples : départ d'un associé, scission d'une société, …) et que les données de livraisons au titre du 4e trimestre 2015 doivent être corrigées pour en tenir compte. **Le producteur doit déposer une demande individuelle et ne pourra donc pas confier de mandat à sa coopérative ou son OP.**

FranceAgriMer a mis à disposition des acheteurs de lait et des organisations de producteurs un modèle de mandat. **Le contenu de ce mandat ne doit pas être modifié.**

- Il est impératif de posséder un mandat du producteur dument complété et signé par le mandant (le producteur de lait) et le mandataire (la coopérative ou l'OP) pour faire une demande en son nom.
- Les demandes individuelles sont regroupées par le mandataire dans un fichier EXCEL dont le format est fourni par FranceAgriMer
- La transmission du fichier des demandes par la coopérative ou de l'organisation de producteurs doit **impérativement** respecter le format et les modalités imposés par FranceAgriMer.

- **Utilisation du fichier type de demande**

Ce fichier correspond à celui que FranceAgriMer a demandé à tous les acheteurs de lait de lui renvoyer pour le 30 août, **complété, pour les producteurs qui ont rempli un mandat, par les 2 colonnes « O » (prévision de livraison dernier trimestre 2016) et « P » (volume de réduction pour lequel une aide est demandée) décrites ci-dessous.**

Ce fichier doit comporter toutes les lignes présentes dans la version envoyée pour le 30 août. C'est-à-dire y compris les producteurs qui n'ont pas mandaté la coopérative ou l'organisation de producteurs pour demander une aide. Pour ces producteurs, aucun caractère ne doit être saisi dans les colonnes O et P.

C'est-à-dire que :

- La coopérative doit renvoyer le même fichier que celui fourni avant le 30 août, après avoir renseigné les colonnes O et P. Colonnes qui ne seront complétées que pour les producteurs ayant mandaté la coopérative.

- L'organisation de producteurs doit renvoyer, **pour chaque acheteur auquel livrent ses adhérents**, le fichier fourni par chaque acheteur correspondant, ne comportant que les

lignes correspondant aux adhérents de l'OP, après avoir renseigné les colonnes O et P. Colonnes qui ne seront complétées que pour les producteurs ayant mandaté l'OP.

Le modèle de fichier est disponible sur demande à l'adresse suivante : reduction_livraison_lait_2016@franceagrimer.fr

- **Complétude du fichier**

Ci-dessous la légende du fichier et des champs à compléter.

Format du fichier excel : .xls ou .xlsx et ne comportant qu'1 seul onglet.
Pas de formule, pas de macro, pas de lien
Format du nom : **n°identifiantnom_p2.xls**

Num champ	Colonne	Champ	Données à renseigner	Remarques	
1	A	**num_reco_dep**	Département du siège de l'acheteur ou numéro de reconnaissance de l'OP	2 chiffres pour le département	Les données relatives à chacune de ces 3 colonnes sont identiques pour l'ensemble des producteurs dans le fichier transmis par une structure collective
2	B	**SIRET**	Siret de l'acheteur ou de l'OP ou RNA en l'absence de SIRET uniquement (pour les OP uniquement)	Le SIRET doit contenir 14 chiffres (9 chiffres SIREN + 5 chiffres code NIC) Ne pas mettre d'espace ou de caractères spéciaux entre les groupes de chiffres.	
3	C	**nom**	Raison sociale de l'acheteur		
4	D	**SIRET_prod**	SIRET du siège producteur	Le SIRET doit contenir 14 chiffres (9 chiffres SIREN + 5 chiffres code NIC) Ne pas mettre d'espace ou de caractères spéciaux entre les groupes de chiffres.	**Obligatoire.** Une seule demande par SIREN Seuls les producteurs dont le siège est situé en France doivent être déclarés
5	E	**Num_interne**	Numéro d'identification interne à l'acheteur	Numéro utilisé par les acheteurs pour permettre une meilleure liaison des données en cas de SIRET inconnu ou erroné	Facultatif
6	F	**Forme_juridique**	Forme juridique du producteur	Ex. EARL, SCEA, GAEC etc…	
7	G	**Raison_sociale**	Raison sociale du producteur ou nom de famille et prénom du producteur individuel	Doit contenir la forme juridique en cas de forme sociétaire. doit contenir le nom en 1ère position et le prénom en 2ème position en cas de forme individuelle	Ne pas mettre Monsieur ou Madame
8	H	**adresse**	Adresse du producteur	N° + voie + lieu dit le cas échéant	

9	I	**CP**	Code postal du producteur	5 chiffres	
10	J	**commune**	Commune du producteur		
11	K	**Etat_Liv_juil_16**	Le producteur est il encore livreur en juillet 2016 ?	« oui » ou « non » (ou volume si plus simple pour l'acheteur, si volume = 0 ou absence de volume, cela équivaut à NON)	
12	L	**liv_oct_15**	Volume **en L** de lait de vache produit et livré par le producteur en **octobre 2015**	**En litre** impérativement La conversion en kg sera faite FranceAgriMer	Les volumes de livraisons indiqués doivent être uniquement les livraisons réalisées par la structure qui demande l'aide, sans modification possible
13	M	**liv_nov_15**	Volume **en L** de lait de vache produit et livré par le producteur en **novembre 2015**		
14	N	**liv_dec_15**	Volume **en L** de lait de vache produit et livré par le producteur en **décembre 2015**		
15	O	**prev_1**	Volume **en L** de lait de vache que le producteur prévoit de produire et livrer sur la période **octobre novembre décembre 2016** Le 1 correspond à la première période		L'OP ou l'acheteur a en sa possession un mandat signé du producteur
16	P	**red_1**	Volume **en L** de lait de vache **de réduction de livraison** sur la période **octobre novembre décembre 2016 pour lequel le producteur demande une aide**		Doit être supérieur à 1457 L et sera plafonné à 50% de (L+M+N)

- **Transmission du fichier à FranceAgriMer**

Ce fichier doit être envoyé par mél au plus tard le mercredi 21 septembre à midi heure de Paris à l'adresse suivante : reduction_livraison_lait_2016@franceagrimer.fr

- **Notification d'autorisation**

FranceAgriMer indique dans les 7 jours ouvrables après la date limite de dépôt si un coefficient d'attribution est appliqué aux demandes éligibles.

Il est de la responsabilité du mandataire d'informer les producteurs individuellement de l'autorisation de réduction de livraison.

Pour toutes les questions relatives au dépôt de ces demandes, FranceAgriMer met à disposition des demandeurs un numéro de téléphone : 01 73 30 25 00

ANNEXE : REFERENTIEL DES ACHETEURS

N° identifiant	RAISON SOCIALE ACHETEUR	CODE POSTAL	COMMUNE
639	BRESSE VAL DE SAONE	01000	BOURG EN BRESSE
301	UNION COOP LAITIERES DE L AIN	01003	BOURG EN BRESSE CEDEX
609	JOEL PELLETIER	01110	ARANC
574	EARL DES PAMPILLES	01240	SAINT ANDRE LE BOUCHOUX
439	GIE QUOTA ZONES FRANCHES	01280	PREVESSIN MOENS
212	LAITERIE COOPER AGRICOLE DE THIERACHE	02170	LE NOUVION EN THIERACHE
121	LAITERIE DES ETANGS DE SOMMERON	02260	SOMMERON
540	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LAITIERE NORLAITNAA	02260	LA CAPELLE EN THIERACHE
512	FORMAGERIE DE PIERREFITE	03380	SAINT MARTINIEN
526	COOP LAITIERE VALLEE UBAYE	04400	BARCELONNETTE
123	LES ALPAGES DE FONTANTIE	05350	CHATEAU VILLE VIEILLE
484	L'ATELIER ALPIN FROMAGERIE DE LA DURAN	05600	GUILLESTRE
646	LAITERIE DE LAOUNE	07470	COUCOURON
481	FROMAGERIE DU VIVARAIS	07570	DESAIGNES
57	LAITERIE CARRIER	07600	VALS LES BAINS
557	UNION LAITIERE DU NORD-EST	08000	CHARLEVILLE MEZIERES
405	SARL FROMAGERIE DU COL DEL FACH	09000	LOUBIERES
487	SARL PHILIPPE FAUR	09160	CAUMONT
117	SA FROMAGERIE JEAN FAUP	09201	SAINT GIRONS CEDEX
648	SARL JPS LAIT	09210	LEZAT SUR LEZE
567	FROMAGERIE DE LA CORE CAZALAS	09800	BETHMALE
444	FROMAGERIE D'AUXON	10130	AUXON
197	COOP AGRICOLE JEUNE MONTAGNE	12210	LAGUIOLE
606	COOP LAITIERE DE THERONDELS	12210	LAGUIOLE
58	MONSIEUR CHRISTIAN CASTELLANO	13090	AIX EN PROVENCE
144	SAS FROMAGERIE E.GRAINDORGE	14140	LIVAROT
154	COOPERATIVE ISIGNY-SAINTE MERE	14230	ISIGNY SUR MER
598	UNION LAITIERE CANTAL	15002	AURILLAC CEDEX
461	GROUPEMENT LES LAITIERS DU PAYS D OC	15006	AURILLAC CEDEX
620	SARL DE LA FERME MARTRES	15100	LES TERNES
600	COOPERATIVE LAITIERE AGRICOLE	15140	SAINT BONNET DE SALERS
331	WALCHLI	15190	CONDAT EN FENIERS
614	FROMAGERIE CONDUTIER	15230	PIERREFORT
66	SOC COOP AGRIC LAIT CHAMBERNON A SERIE	15260	NEUVEGLISE
211	SOC COOPERAT AGRIC LAITIERE LA PLANEZE	15260	NEUVEGLISE
599	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LAITIERE	15430	PAULHAC
630	GIE CHATAIGNERAIE	15600	MAURS
141	TERRA LACTA	17700	SURGERES
143	GIE MAITRISE PRODUC LAITIERE REG POIT	17700	SURGERES
577	COOPERATIVE AUVERGNE LIMOUSIN	17700	SURGERES
297	GIE LAITERIES TRIBALLAT HUBERT	18220	RIANS
105	LAITERIE FROMAGERIE DUROUX	19220	RILHAC XAINTRIE
379	COOPERATIVE LAITIERE DE BOURGOGNE	21200	STE MARIE LA BLANCHE
650	COOPERATIVE AGRICOLE LAITIERE DE COTE D'O	21450	BAIGNEUX LES JUIFS
662	FROMAGERIE JACQUES DELIN	21640	GILLY LES CITEAUX
14	LAITERIE NOUVELLE DE L'ARGUENON	22130	CREHEN
265	SOC INDUS LAITIERE ALIMENT DU VAUVERT	22150	PLOUGUENAST
624	SICA LAIT'SPRIT D'ETHIQUE	22230	TREMOREL
473	SE CHAVEGRAND	23800	MAISON FEYNE
618	PECHALOU	24220	SAINT CYPRIEN
176	FROMAGERIE MULIN	25170	NOIRONTE
516	FROMAGERIE DU PRE VERDOT	25170	CHAMPAGNEY
563	LAITERIE MAUGAIN	25270	CHAPELLE D HUIN
594	FROMAGERIE BADOZ	25300	PONTARLIER
99	SA PERRIN VERMOT	25330	CLERON
188	FROMAGERIE MONNIN	25330	CHANTRANS

96	FROMAGERIE DE CLERVAL	25340	CLERVAL
595	SANCEY RICHARD FROMAGERIE DU MONT D'OR	25370	METABIEF
628	LEHMANN	25460	ETUPES
397	FROMAGERIE NAPIOT	25520	BIANS LES USIERS
459	FROMAGERIE PHILIPPE	25560	BANNANS
483	FROMAGERIE DE MONTBRILLANT	25560	25560 BANNANS
462	LYCEE GL ET TECHNOL AGRICOLE	25620	MAMIROLLE
104	CTRE CALCUL DE LA COOPERATION DU DOUBS	25660	MORRE
6	SA FROMAGERIE ALPINE	26100	ROMANS
223	FERME DES PEUPLIERS	27380	FLIPOU
352	FROMAGERIE ARNAUD	27600	AILLY
635	CHRISTELLE PERRET	27620	BOIS JEROME SAINT OUEN
485	CLAL SAINT YVI	29140	ROSPORDEN
48	TRISKALIA	29206	LANDERNEAU CEDEX
246	ROLLAND	29208	LANDERNEAU CEDEX
227	COOPERATIVE EVEN	29260	PLOUDANIEL
266	SILL ENTREPRISES	29860	PLOUVIEN
392	LA ROSE DES VENTS	31016	TOULOUSE CEDEX 2
403	MADAME ROSINE LAYLLE	31260	SALIES DU SALAT
536	LE PETIT BASQUE	33650	SAINT MEDARD D EYRANS
638	FROMAGES DU SALAGOU	34700	LODEVE
495	ERICA HICKS	35190	TREVERIEN
555	L'ETABLE RONDE	35380	PLELAN LE GRAND
184	LAITERIE DE SAINT MALO	35406	SAINT MALO CEDEX
295	LES FROMAGERS DE TRADITION	35531	NOYAL SUR VILAINE CEDEX
296	TRIBALLAT NOYAL	35531	NOYAL SUR VILAINE CEDEX
581	GWENOLEE GOUESET	35830	BETTON
122	SICA DES FONTAINES BLANCHES	37260	PONT DE RUAN
527	GPT MAITRISE PROD.LAITIERE TOUR. BERRY	37600	VERNEUIL SUR INDRE
645	LA FERME DES VACHES HEUREUSES	38110	SAINT VICTOR DE CESSIEU
644	FERME DU SABOT	38680	AUBERIVES EN ROYANS
417	ETS BERNARD LAITERIE CHATELARD	38690	EYDOCHE
506	SARL FRUITIERE DE DOMESSIN	38730	PANISSAGE
560	GIE LAIT AOC & LABELS	39801	POLIGNY CEDEX
202	LAITERIE DE MONTOIRE SUR LOIR	41800	MONTOIRE SUR LE LOIR
349	LAITERIE COLLET	42370	RENAISON
664	LAITERIE DE LA COTE ROANNAISE	42370	SAINT HAON LE CHATEL
328	FROMAGERIE GUILLOTEAU	42410	PELUSSIN
621	HUBERT TARIT	42990	SAUVAIN
627	ENTREPRISE LAITIERE DE SAUVAIN -E.L.S.	42990	SAUVAIN
131	GERENTES	43200	ARAULES
665	MICHEL PAGES	43320	SAINT VIDAL
647	MONSIEUR JEAN-LUC GERENTES	43700	SAINT GERMAIN LAPRADE
472	TERRENA	44155	ANCENIS CEDEX
137	GIE LAITIER DES PRES	44170	TREFFIEUX
497	GAEC DES OEUFS AU LAIT	44220	COUERON
280	LAITERIE SAINT PERE	44320	SAINT PERE EN RETZ
554	EURIAL	44327	NANTES CEDEX 3
505	BIOLAIT SAS	44390	SAFFRE
542	PAYSANS FROMAGERS NANTAIS	44750	CAMPBON
46	GIE LAITIER DU BASSIN DE LOIRE	45550	SAINT DENIS DE L HOTEL
667	CANTAVEYLOT	46270	BAGNAC SUR CELE
21	FROMAGERIE BAECHLER	47110	STE LIVRADE SUR LOT
651	SCEA DU VAL	47300	VILLENEUVE SUR LOT
551	LA FROMAGERIE DE LA LEMANCE	47500	MONTAYRAL
75	SOCIETE BENOIT-CHAPERT	48130	AUMONT AUBRAC
226	SARL LAITERIE RISSOAN	48250	LUC
591	MAISON GABORIT	49360	MAULEVRIER
562	SARL DU GENNETAY	49490	AUVERSE
91	LES MAITRES LAITIERS COTENTIN	50260	SOTTEVAST

371	LAIT DOUCEUR DE NORMANDIE	50390	SAINT SAUVEUR LE VICOMTE
20	LAITERIE FROMAGERIE VAL D'AY	50430	LESSAY
262	FROMAGERIE DU VAL DE SIENNE	50450	GAVRAY
589	MONT BLANC	50480	CHEF DU PONT
529	LA FROMAGERIE DE PAIN D'AVAINE	50540	ISIGNY LE BUAT
538	SOC COOP AGRIC AGRO-ALIMENTAIRE AGRIAL	50600	ST HILAIRE DU HARCOUET
84	CIE LAITIERE EUR PRODUCTION ET SCE	50890	CONDE SUR VIRE
611	FROMAGERIE SCHERTENLEIB	52140	SAULXURES
640	NOVALEXPORT	52150	BRAINVILLE SUR MEUSE
534	FROMAGERIE MARCOUX	52360	ANDILLY EN BASSIGNY
541	GROUPE LACTALIS	53000	LAVAL
592	FROMAGERIE DE MONTSURS	53150	MONTSURS
522	LAIT BIO DU MAINE	53260	ENTRAMMES
597	LES ELEVEURS LAITIERS DU HAUT ANJOU	53290	BIERNE
322	VAUBERNIER-FROMAGERIE DU BOIS BELLERAY	53470	MARTIGNE
192	FROMAGERIE DE LA MEIX BIOGAM	54450	REILLON
303	UNION LAITIERE DE LA MEUSE	55104	VERDUN CEDEX
152	FROMAGERIES HENRI HUTIN	55320	DIEUE SUR MEUSE
456	SOC NOUV EXPLOIT LAITERIE KERGUILLET	56240	PLOUAY
125	LAITERIE FREIWALD	57320	FREISTROFF
308	UNICOOLAIT COOP LAITIERE ...	57401	SARREBOURG CEDEX
587	LA LIGNE BLEUE SARL	57720	WALSCHBRONN
60	LAITERIE CATILLONNAISE	59244	PETIT FAYT
375	UNION COOP AGRICOLES NORD EST LAIT	59244	CARTIGNIES
39	BMF LAIT	59299	BOESCHEPE
19	GIE AVESNOIS LAIT	59440	AVESNES SUR HELPE
571	MONSIEUR JEAN MARIE BEAUDOIN	60380	HERICOURT SUR THERAIN
120	FLECHARD SAS LAITERIE DU PONT MORIN	61140	LA CHAPELLE D ANDAINE
643	LA FROMAGERIE DE LA VALLEE DE MUNSTER	61140	GUNSBACH
278	GILLOT SAS	61220	BRIOUZE
231	COOP LAITIERE ARTOIS FLANDRE	62033	ARRAS CEDEX
418	FROMAGERIE SAINTE GODELEINE	62720	WIERRE EFFROY
347	SOCIETE LAITIERE DISCHAMP	63530	SAYAT
499	LAITERIE DE LA TOURETTE	63580	SAINT GENES LA TOURETTE
286	COOPERATIVE LAITIERE DE TAUVES	63690	TAUVES
612	STE NELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE	63710	SAINT NECTAIRE
169	SOCIETE FROMAGERE DU LIVRADOIS	63980	FOURNOLS
427	COOPERATIVE LAITIERE DU PAYS BASQUE	64220	ST JEAN PIED DE PORT
507	SCA HAIZE HEGOA	64240	AYHERRE
517	ONETIK	64240	MACAYE
582	SCEA LES QUATRE VENTS	64240	LA BASTIDE CLAIRENCE
608	LES SALOIRS D'ESPELETTE	64250	ESPELETTE
586	BASTIDARRA	64520	BARDOS
445	LOU LOMBRES	65150	LOMBRES
494	QUIDARRE	65380	LAMARQUE PONTACQ
668	SCA LAITIERE DE CIMELAIT	66800	ERR
601	YOGHOUSTRA S A	67310	WASSELONNE
626	LAITERIE DU CLIMONT SAS	67420	SAALES
8	LAITERIE COOPERAT ALSACIENNE ALSACE LA	67723	HOERDT CEDEX
488	BIOLACTE	67860	BOOFZHEIM
607	GIE PRODUCTEURS LAIT SUNDGAU ENVIRONS	68780	BRETTEN
663	ANNE VERNUS	69430	LES ARDILLATS
637	LES CABRIOLES FERMIERES	69610	AVEIZE
312	VALCREST	69700	GIVORS
520	FAMILLE PIEGAY	69850	SAINT MARTIN EN HAUT
384	GIE SFLC QUOTAS	70170	PORT SUR SAONE
315	PATURAGES COMTOIS	70500	JUSSEY
360	MILLERET CENTRALE LAITIERE N.D. LEFFON	70700	CHARCENNE
139	LAITERIE FROMAGERIE GIRARD MAURICE	71210	TORCY

272	FROMAGERS EN BOURGOGNE	71350	VERDUN SUR LE DOUBS
660	FROMAGERIE DE TAMIE	73200	PLANCHERINE
666	GRANAROLO FRANCE	73240	SAINYT GENIX SUR GUIERS
654	STE COOP LAITIERE DU BEAUFORTIN	73270	BEAUFORT SUR DORON
334	LES CAVES D'AFFINAGE DE TARENTAISE	73540	ESSERTS-BLAY
605	MONTS & TERROIRS	73540	LA BATHIE
251	SCE AGRI GEST ECON LAIT HAUT-SAVOYARDE	74994	ANNECY CEDEX 9
524	FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	75008	PARIS
610	SODIAAL UNION	75680	PARIS CEDEX 14
475	NOVANDIE	76150	MAROMME
399	COOPERATIVE LAITIERE DE HAUTE-NORMANDIE	76153	MAROMME CEDEX
258	SENAGRAL	76210	GRUCHET LE VALASSE
409	SARL VILLIERS	76390	ILLOIS
478	LEVEQUE	76660	BAILLEUL NEUVILLE
383	SOCIETE FROMAGERE DE LA BRIE	77169	ST SIMEON
636	LA FERME DE SIGY	77520	SIGY
229	SA DU PRE FORET	77610	FONTENAY TRESIGNY
568	LPA	79160	ARDIN
245	LA ROCHE LAITIERE	79230	BRULAIN
584	SARL LES GOURMETS DE LA MICHE AUX MOINES	79400	ST MARTIN DE ST MAIXENT
330	LACT'UNION	80143	ABBEVILLE CEDEX
642	S & C FROMENTIN	80860	PONTHOILE
116	LAITERIE FABRE FRERES SA	81530	VIANE
305	UNION LAITIERE VITTELLOISE	88140	BULGNEVILLE
168	FROMAGERIE LINCET	89100	SALIGNY
160	LAITERIE DES BAS VIGNONS	91100	CORBEIL ESSONNES
132	DANONE PRODUITS FRAIS FRANCE	93589	SAINT OUEN CEDEX
999	AUTRES ACHETEURS		